



Projet de requalification de la place Stalingrad

Réunion d'information avec les commerçants
24 janvier 2024

Compte-rendu

1. Informations générales

La réunion d'information avec les commerçants autour du projet de requalification de la place Stalingrad s'est déroulée le mercredi 24 janvier de 14h30 à 16h00 à la maison Cantonale de la Bastide. Cette rencontre s'insère dans le cadre de la concertation réglementaire. Elle fait suite aux différents échanges et rencontres menées avec les commerçants en 2022 dans le cadre de la concertation volontaire sur l'expérimentation de l'interdiction aux voitures sur la place.

Cette rencontre a réuni 5 commerçants.

Pour vous informer sur le projet, rendez-vous sur le site de la participation de Bordeaux Métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/reamenagement-de-la-place-stalingrad-bordeaux>

Vous pouvez également accéder au dossier de la consultation pour prendre connaissance du projet et de ses principales caractéristiques en [cliquant directement sur ce lien](#).

La réunion avait donc pour objectifs de :

1. Poursuivre le dialogue autour de l'aménagement de la place Stalingrad
2. Présenter le scénario d'aménagement pour la place et les quais environnants
3. Recueillir les avis et les attentes des commerçants concernant le projet

La réunion s'est déroulée comme suit :

- **Propos introductifs** par Madame FREMY, Maire-adjointe du quartier de la Bastide, Madame JACOTOT, Adjointe au maire chargée des commerces, des marchés et des animations de proximité, Monsieur PAPADATO, conseiller municipal délégué pour la mobilité et Monsieur JEANJEAN, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- **Rappel du contexte et présentation des modalités de la concertation réglementaire** par Céline DARRIBERE, cheffe de projet aménagement urbain et Enora Lasne, animatrice NEORAMA
- **Présentation du projet d'aménagement** de la place et des quais à deux voix, par Céline DARRIBERE, cheffe de projet aménagement urbain et Clément PSAÏLA, chargé d'opérations de Bordeaux Métropole
- **Echanges et suggestions** autour de la question de **l'animation de la place Stalingrad et des quais environnants**

2. Propos introductifs

Madame FREMY, maire adjointe du quartier de la Bastide, a remercié l'ensemble des participants, en adressant ses souhaits que l'aménagement et l'embellissement de la place puisse bénéficier à leur activité.

Madame JACOTOT, adjointe au maire chargée des commerces a indiqué qu'une réunion avec les présidents des associations des commerçants avait eu lieu ce mercredi 24 janvier au matin, démontrant une réelle envie de collaborer en faveur des commerces.

Monsieur PAPADATO, conseiller principal délégué auprès de Didier Jeanjean pour la voirie, la mobilité, l'accessibilité et le stationnement auprès de Nadia SAADI pour le Quartier Bordeaux Centre.

Monsieur JEANJEAN, adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés, a rappelé que la concertation réglementaire actait la seconde phase d'un projet déjà engagé. Il s'insère dans le cadre des ambitions de la Ville, à savoir : renaturer la Ville et réfléchir au plan mobilité avec un partage équitable de la voirie. Plus précisément, le projet a pour but de répondre aux enjeux de santé publique en apaisant le site par le végétal, par l'amélioration de la sécurité routière et le dynamisme économique. Enfin, l'élu rappelle que l'intérêt de l'équipe municipale est d'aménager cette place et ses quais environnants pour valoriser le belvédère de la rive droite et offrir un meilleur cadre de vie.

3. Rappel du contexte

Céline DARRIBERE rappelle qu'en 2021, une première phase de concertation a été menée dans le cadre de l'expérimentation de la fermeture de la place aux voitures. A cette occasion, 5 rencontres ont été organisées, dont 2 avec les commerçants. Les échanges réalisés durant ces temps de concertation volontaire ont permis d'améliorer le projet d'apaisement de la place. Par ailleurs, la présentation du bilan de la concertation volontaire dans le cadre du conseil de quartier de juin 2022 a fait ressortir des besoins en termes de sécurité des flux et de végétalisation, et a aussi permis de questionner la place des bus, de la voiture et des stationnements.

A l'issue de cette concertation, la Ville de Bordeaux a décidé de pérenniser la fermeture de la place Stalingrad et des quais environnants à la voiture. En parallèle, Bordeaux Métropole a fixé un cadre de 6 objectifs constituant la feuille de route de la requalification de la place Stalingrad.

Cette nouvelle rencontre avec les commerçants s'inscrit dans un travail d'élaboration de projet tenant compte des sortants de la concertation volontaire précédente, des invariants politiques, des études et des recommandations issues du travail mené avec l'architectes des bâtiments de France, le club Unesco et les différents services de la Métropole, TBM, la Région.

La concertation réglementaire : Comment participer ?

Le projet de requalification de la place Stalingrad est en phase de concertation réglementaire du 10 janvier, jusqu'au 28 février 2024. Pendant cette phase de concertation, les citoyens peuvent s'informer et participer en continu sur le site de la participation Bordeaux Métropole, en consultant et téléchargeant le dossier de concertation, et en contribuant aux registres papiers mis à disposition à la cité municipale et à la mairie de quartier.

[Cliquez ICI](#) pour rejoindre la page dédiée à la concertation sur le site de la participation de Bordeaux Métropole.

Enfin, un forum d'information et de participation, ouvert à tous sans inscription, est organisé le 1^{er} février 2024 à la maison Cantonale de 17h30 à 20h00.

4. Présentation du projet d'aménagement de la place et des quais

Dans un premier temps, Céline DARRIBERE, a rappelé les objectifs du projet de requalification de la place Stalingrad et des quais :

- › Un aménagement sobre qui « compose » avec l'existant ;

- › Créer un îlot de fraîcheur en continuité du parc aux Angéliques ;
- › Assurer un meilleur partage de l'espace public entre cyclistes, piétons, usagers des transports en commun ;
- › Pacifier la tête de pont ;
- › Mettre en scène le belvédère sur la Garonne et la rive gauche ;
- › Développer de nouveaux usages pour en faire une place « à vivre ».

Le projet dans sa globalité s'articule autour de deux grandes idées :

- Transformer la place Stalingrad en un lieu de vie, pacifié, végétalisé et animé. Les quais, végétalisés retrouveront une vocation de belvédère sur la Garonne et la rive gauche.
- Distinguer les flux de circulation afin d'éviter les conflits d'usage entre cyclistes, piétons et voyageurs du tramway, bus et cars.

La place Stalingrad doit rester un pôle d'échange multimodal, interdit à la circulation des voitures.

Dans un second temps, à deux voix, Céline DARRIBERE et Clément PSAÏLA ont présenté le projet par périmètre. D'abord, les quais de Queyries et la rue Sem, ensuite la place Stalingrad et enfin, le quai Deschamps.

Les questions des participants ont été prises au fil de la présentation et sont retranscrites dans ce compte-rendu.

Le projet en détail par périmètre :

- **Les quais de Queyries et la Rue Sem :**

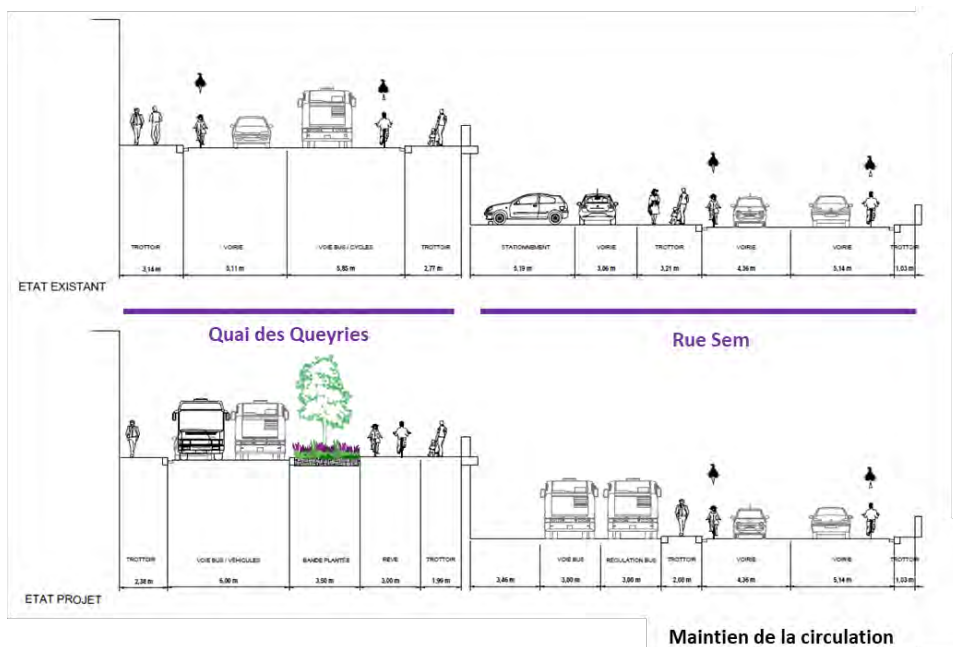
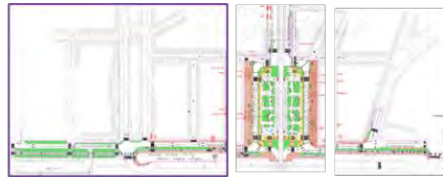
La partie quais des Queyries entre les Allées Serr et la rue Léonce Motelay ne fait pas partie du périmètre de concertation réglementaire. Toutefois, l'équipe projet a fait le choix de l'intégrer à la réflexion collective pour plus de cohérence entre le projet d'aménagement de la place et les quais. L'objectif pour cette section sera de séparer les flux en supprimant la voie verte mêlant piétons et vélos. L'aménagement prévoira donc la création d'une piste cyclable bidirectionnelle encadrée par des alignements d'arbres et des strates basses.

Concernant la section des quais de Queyries débutant au niveau de l'Allée de Serr, l'objectif est de ramener une promenade agréable et confortable le long du quai, en poursuivant l'alignement d'arbres jusqu'à la tête de pont et de manière symétrique avec les plantations d'arbres de l'autre côté du pont sur les quais Deschamps.

Les bus continueront à circuler sur la place. Ils descendront rue Sem pour leur régulation au-delà de 10 min d'arrêt, avant de repartir réaliser leur desserte. Ce choix d'aménagement tient compte des retours des commerçants sur les nuisances sonores et visuelles produites par les bus.

La rue de Sem restera accessible pour les voitures en double sens. La bande cyclable est maintenue.

Plans projetés pendant la réunion et commentés par les intervenants.



Retrouvez sur le site de la participation en téléchargement, le support de présentation de l'atelier.

QUESTION : Vous disiez que les trottoirs, seraient peut-être plus grands, mais sur votre plan ils sont indiqués plus petits ? Nous passons de 2,77 m à 1,79 m, est-ce bien cela ?

REPONSE : Les trottoirs ne seront pas plus larges qu'à Quai des Queyries, mais plus confortables et sécurisés en délimitant les cheminements propres à chaque usage. Le cheminement piéton ne sera plus en bordure de chaussée mais éloigné de la circulation par une piste cyclable et une bande végétalisée.

- Le projet sur la place Stalingrad :

La principale évolution sur la place de Stalingrad liée à sa requalification sera la suppression de l'anneau de circulation intérieur transformé en piste cyclable, ainsi que le déplacement du mobilier vélo et free-floating en bordure de piste. Il s'agira d'une piste unidirectionnelle de 2,5 m de large

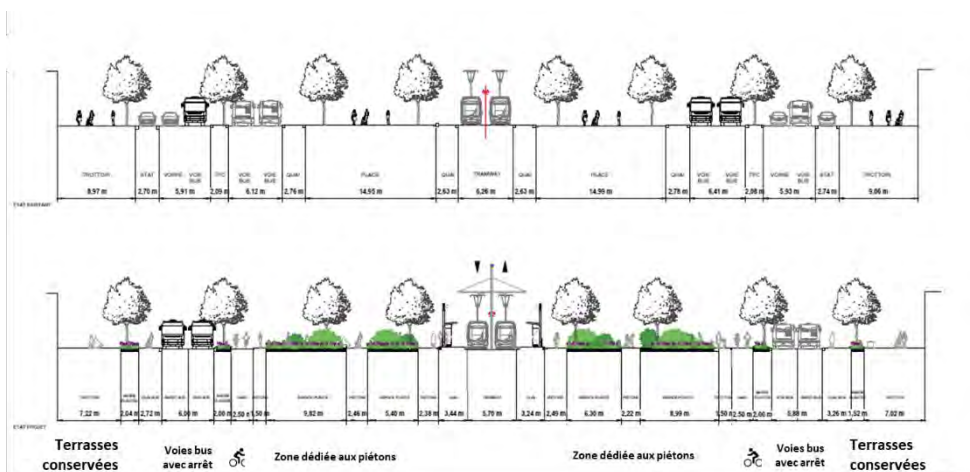
répondant aux caractéristiques du Réseau Express Vélo (REVe). Elle sera séparée de l'anneau extérieur par un terre-plein existant déjà planté d'arbres et complété par une végétation basse.

Par conséquent l'anneau extérieur sera dédié à la circulation des bus et des cars régionaux. La circulation s'y fera selon un sens anti-horaire. L'une des deux voies sera réservée aux arrêts et sera bordée de quais assez longs pour la descente / montée des voyageurs. Au total 4 arrêts de bus TBM et cars régionaux sont prévus sur le quai au sud de la place et trois sur le quai au nord de la place. Sur cet anneau extérieur, pourront également circuler taxis, véhicules de secours et de livraison et convoyeurs de fonds.

Les larges trottoirs et terrasses de plus de 7 m de large seront conservés. Les places de stationnements existantes seront maintenues :

- › pour les convoyeurs de fonds (trois places au total)
- › pour les taxis (une place actuellement existante et une création de place rue de la Benaugue en cohérence avec la requalification de la caserne)
- › pour la livraison (trois places au total sur les abords de la place)

Le centre de la place sera composé de la station de tram et de végétaux qui limiteront le passage des vélos et guideront les cheminements piétons. Les arbres existants seront conservés et les fosses à leur pied seront agrandies pour permettre aux arbres de développer plus facilement leurs racines.



QUESTION : Si j'ai bien compris, les bus pourront toujours stationner de part et d'autre de la place. Moins de 10 minutes. Mais puisque certains stationneront en bas pour leur régulation, pourquoi ne pas déplacer l'ensemble des stationnements bus en bas au niveau de la rue de Sem ?

REPONSE : L'offre de transport en commun sur cette place doit répondre à deux objectifs :

- › Garantir que l'ensemble du pôle multimodal soit accessible aux personnes à mobilité réduite. La rue Sem a malheureusement une configuration contraignante, obligeant les usagers à descendre les escaliers ou bien à faire tout le tour, ce qui rallonge les déplacements ;

- › Maintenir des arrêts de bus le plus proche possible de la station de tram pour assurer une bonne visibilité des arrêts de bus et faciliter les correspondances.

D'autre part, au regard du futur schéma de circulation de la place, si la prise en charge des voyageurs devait se réaliser sur l'espace de régulation, les bus seraient tout de même obligés de passer par la place Stalingrad pour ensuite venir stationner rue Sem. Ce passage aurait été difficilement acceptable pour un usager qui se verrait devoir effectuer un déplacement rue Sem tandis que les bus traversent tout de même la place à vide.

QUESTION : Peut-on faire l'inverse et garder justement l'anneau extérieur pour les vélos et l'anneau intérieur pour les bus. Car où passeront les vélos qui vont tout droit ?

REPONSE : Ce scénario a été étudié et présente trois problématiques :

- La longueur des quais bus serait réduite, ce qui diminuerait le nombre d'arrêt de bus sur la place ;
- Les girations pour les bus seraient trop problématiques, car les bus ont besoin de davantage de place pour tourner ;
- Les distances à respecter pour la collecte des poubelles de tris et les recommandations de défense incendie (distance < 8 m des façades) nécessiteraient de réaliser ces services par les terrasses. Cette option n'est pas envisageable pour la Ville et Bordeaux Métropole.

QUESTION : Les places de stationnement actuelles sont-elles devenues des places de manutention et de livraison ? Les autres viendront élargir les voies de bus ?

REPONSE : Deux places de livraison seront sanctuarisées sur la place. Le reste des places deviendront des quais bus par un rehaussement du revêtement actuel. Une place de taxis est maintenue et une seconde est envisagée aux abords de la caserne des pompiers de la Benauge, prochainement réhabilitée en hôtel.

QUESTION : Parfois il y a plusieurs camions qui viennent nous livrer en même temps, souvent trois à la suite. Ces places de livraison sont-elles suffisamment grandes pour contenir deux camions ?

REPONSE : Elles sont confortables mais elles ne permettront pas d'y garer plus d'un camion de livraison. Ces places mesureront 12 m.

COMPLEMENT MONSIEUR JEANJEAN : Ces places de livraison, ne se trouvent pas sur l'axe de circulation, ce qui signifie, que si un camion vient à stationner en double file de l'aire de livraison, il restera un axe de circulation pour les bus.

QUESTION : Concernant les personnes qui attendront les bus, des aménagements verts sont-ils prévus pour séparer les voyageurs en attente, des terrasses des commerces ? Il serait intéressant qu'un linéaire végétal puisse limiter les espaces d'attente des voyageurs et les terrasses.

REPONSE : Il faudra dans tous les cas, respecter la circulation des piétons donc il convient de conserver des espaces de circulation libre mais cet élément peut effectivement être travaillé pour améliorer la quiétude de vos terrasses.

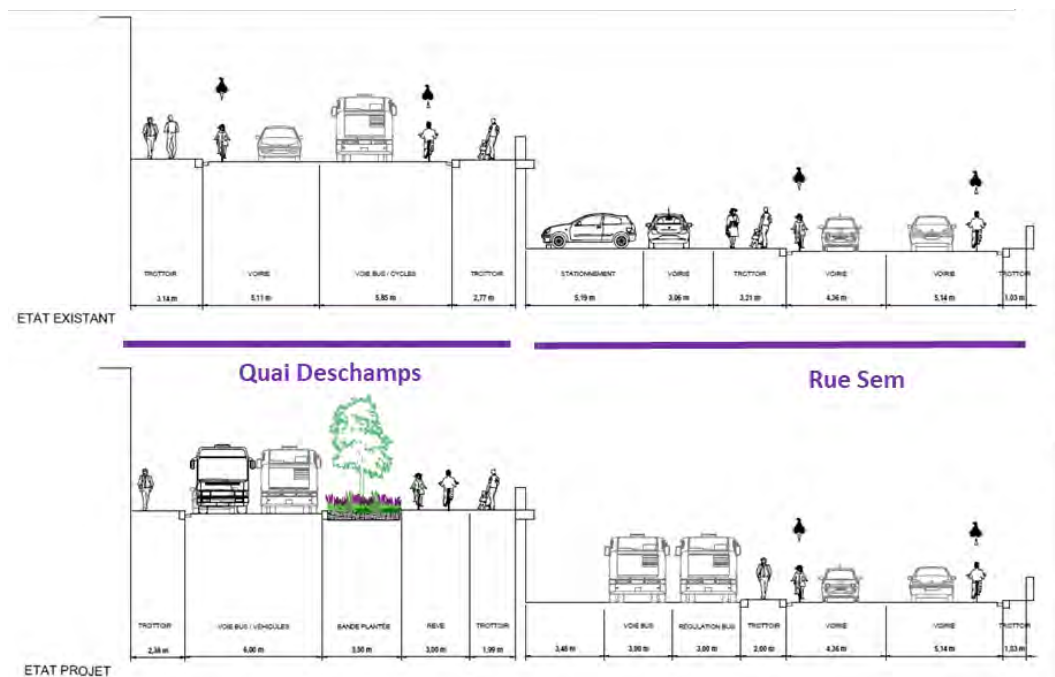
REMARQUE : Il est très important de déplacer les vélos et trottinettes en libre-service qui sont actuellement au milieu de la place pour ne pas inciter les usagers à les utiliser sur la place.

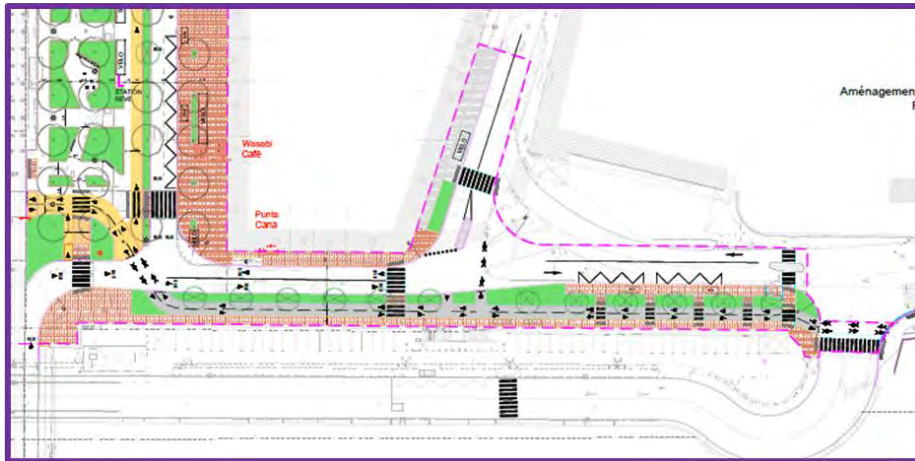
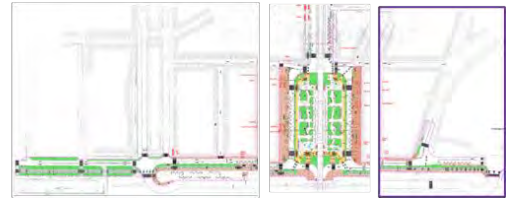
REPONSE : En effet, c'est un élément que nous avons identifié sur le projet. La difficulté est qu'aujourd'hui nous manquons de place sur la place pour pouvoir envisager un déplacement de l'offre Vcub immédiatement. Cependant, dans le cadre du projet d'aménagement, l'ensemble du mobilier vélos et free-floating sera installé de part et d'autre des massifs végétalisés en bordure des pistes cyclables.

- Les quais Deschamps

Un alignement d'arbre sera également prévu sur le quai Deschamps, quai au sud de la place. Il sera également bordé d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'une voie bidirectionnelle réservée aux bus et aux cars. Comme sur le quai de Queyries, un cheminement piéton sera aménagé côté Garonne et la zone de prise en charge voyageur actuelle sur le quai Deschamps sera réaménagée.

La traversée du tram en tête de pont est sujette à des problématiques de sécurité. L'installation de petits plots est venue renforcer la sécurité à cet endroit. Pour autant, le projet de requalification de la place prévoit un aménagement pour renforcer la sécurité de cette traversée et clarifier les espaces dédiés à chaque usage avec un signalement au sol et une différence de revêtement entre cheminements piétons et vélos.





QUESTION : Gardez-vous la place dédiée Brinks (transport de fonds) et la place de manutention sur ce secteur ? Car si vous supprimez la place manutention, je serai forcé de faire mes livraisons en double file ce qui pourrait créer des gênes.

REPONSE : La place Brinks située Quai Deschamps sera maintenue, en revanche le projet prévoit de remplacer la place de manutention par un trottoir, intégrant des arceaux vélos. Toutefois, cette option peut être étudiée puisque l'origine de ce tracé était un arrêt de bus qui a été reporté sur la place Stalingrad, libérant ainsi cet espace. Une place de livraison peut être envisagée et étudiée au regard de l'existant.

QUESTION : L'installation de bancs peut parfois contraindre les cheminements piétons, avez-vous pris en compte ce paramètre ? La seconde chose concerne les cyclistes qui voudront se rapprocher des commerces. Comment avez-vous intégré les stationnements et arceaux à vélos pour que cela ne soit pas trop anarchique ? La troisième chose, concerne les deux roues motorisées, la place ne leur permettant plus de la traverser, est-ce que l'aménagement prévoit des emplacements pour deux roues aux alentours ? Car le risque c'est qu'ils stationnent devant les commerces.

REPONSE : A ce stade, le mobilier n'a pas encore de positionnement exact. Durant les temps de concertation volontaire, le mobilier urbain était une forte demande des riverains et des usagers des transports en commun. Ce sujet intègrera les prochaines étapes de la réflexion.

Concernant le stationnement pour les vélos, pour le moment leurs emplacements sont représentés par des rectangles sur le plan. Leur nombre n'est pas encore défini, mais sera à minima équivalent au nombre existant.

Enfin, au sujet du stationnement des deux roues nous allons prendre note de votre remarque et regarder ce qui existe et ce qui sera possible d'améliorer.

QUESTION : Serait-il possible qu'au maximum les trottoirs deviennent des espaces de végétalisation ? Car les vélos ont tendance à monter sur les trottoirs et vice versa. L'intégration d'une végétation oblige davantage le respect des espaces de chacun.

REPONSE : Le mur de soutènement présent au niveau des quais représente un ouvrage complexe. Des études géotechniques sont en cours pour vérifier les conditions de plantation des arbres sur les quais, l'objectif étant que la plantation des arbres ne détériore pas ce mur. Ce dernier a une fonction de digue. D'autre part, il n'est pas question non plus de planter des arbres trop près de la digue qui à terme ne pourraient pas avoir de bonnes conditions de pousse.

En parallèle, les arrêts de bus nécessitent de respecter des distances à la chaussée, paraissant ainsi plus opportun d'accoler la végétation à la voie de circulation. Toutefois, l'objectif sera d'utiliser cette bande plantée comme séparateur des flux piétons-vélos et véhicules motorisés, tout en intégrant une différence de traitement entre les cheminements vélos et piétons par le revêtement et la hauteur.

QUESTION : Quand est-ce-que les travaux démarrent ? Combien de temps vont-ils durer ? Quelles sont les aménagements ou les modalités prévus pour les commerces durant les travaux ? Les budgets sont-ils scellés ?

REPONSE : L'objectif est de démarrer les travaux en septembre 2025. Nous reviendrons vers vous en amont des travaux pour vous partager toutes les informations nécessaires et intégrer vos contraintes à leur réalisation.

Pour autant, durant la période des travaux, la voie de circulation et le tram resteront en exploitation. La desserte de bus continuera, elle subira sans doute quelques évolutions mais les mobilités sur la place se poursuivront. Aujourd'hui les travaux pressentis sur les terrasses sont plutôt faibles car ils consistent à augmenter les fosses plantées en pied d'arbre. De plus, il y aura potentiellement des travaux de réseau pour le renouvellement de gaz et d'eau potable.

Par ailleurs, la commission d'indemnisation amiable (CIA) mise en place par Bordeaux Métropole permet d'indemniser une perte de chiffre d'affaires relative à une période de travaux de plus de 4 mois. Ce sujet fera l'objet d'une réunion spécifique. La période de travaux étant approximativement évaluée à 1 an. Ils ne bloqueront pas la totalité de la place durant l'entièreté de cette période et les flux seront maintenus.

Aujourd'hui, en l'absence de l'étude sur la portance des voies, nous ne pouvons pas connaître le temps exact nécessaire aux travaux. Des investigations sont en cours pour anticiper le mieux possible les interventions.

QUESTION : Quel est le budget alloué à cet aménagement ?

REPONSE : La totalité du projet de requalification de la place et des quais est estimé à 3,6 millions TTC.

QUESTION : Le projet est quand même bien amorcé, presque abouti, ça paraît incroyable d'attendre quasiment 1 an avant le début des travaux. Qu'est ce qui explique ce délai ?

REPONSE : A cette phase de concertation réglementaire, s'ajoute également une phase de consultation des entreprises de 9 mois pour les travaux. Il s'agit d'un marché spécifique avec des procédures à

suivre. Le projet est en effet bien abouti et a donné lieu à de multiples réunions de travail avec différentes entités et services, il n'est toutefois pas terminé et la concertation réglementaire va permettre de conforter son cadre d'aménagement.

QUESTION : En attendant que l'aménagement de la place soit effectif, avez-vous prévu des moyens de régulation pour la circulation des vélos ? Car en tant que piéton, la place Stalingrad est invivable et aucune répression n'est réalisée sur les vélos.

REPONSE : Un certain nombre d'actions ont déjà été engagées :

- L'installation de plots blancs au niveau de la traversée du tram en tête de pont,
- L'intervention de l'association *Ma rue respire* avec des animations théâtrales,
- La diminution des bus.

Ces interventions d'aménagement transitoires ne résolvent pas tout, mais une régulation efficace amenant sécurité et apaisement sera permise par ce projet d'aménagement.

Par ailleurs, il est difficile de sanctionner les vélos sans un arrêté ou des dispositions clairement définies interdisant la traversée de la place par les vélos. Dans l'intervalle, la pose de quelques plots en entrée de place et le rafraîchissement du marquage au sol pourraient être étudiés pour ralentir le flux.

5. A propos de l'animation de la place Stalingrad et des quais environnants

A l'issue des temps de présentation du projet d'aménagement et afin d'ouvrir la discussion, un temps d'échanges libres sur l'animation de la place Stalingrad a été ouvert.

En effet, un travail conséquent sur l'aménagement de la place en tenant compte des différents enjeux identifiés a été conduit, pour autant, le sujet de l'animation de la place en tant que lieu de vie n'a pas encore été traité. C'est un sujet ouvert à la concertation afin de tenir compte de l'expertise d'usage. Le projet pourra être adapté aux besoins et spécificités de ces usages.

Les éléments retranscrits ci-dessous sont les propositions suggérées par les commerçants pendant les échanges.

A propos de la végétalisation

- L'aspect paysager et végétal tel que présenté peut être très apprécié et établir une belle connexion avec le parc aux angéliques et le jardin Botanique. **Il est important de casser l'aspect minéral de Stalingrad et de rendre cette place plus propre.**
- **Installer des canisses autour des espaces plantés** pour empêcher les gens et leurs chiens de les dégrader et aux déchets de s'y retrouver piégés.

A propos du travail sur le choix du mobilier

- **Installer des bancs** qui invitent à s'arrêter. Peut-être s'inspirer des bancs de la place Gambetta.
- **Prévoir des espaces de récréation autres que des espaces verts.** Cela peut être par exemple : des modules de jeux pour enfants, un abri pour faire venir des commerçants éphémères (type rotonde couverte), un terrain de pétanque etc.
- **Installer des tables de pique-nique** pour encourager la vente à emporter des restaurants aux alentours.

Sur l'association des commerces aux événements festifs en lien avec la place Stalingrad

- **Associer économiquement les commerçants** impactés par les travaux aux évènements d'inauguration des projets dont les temps de travaux ou les fermetures temporaires ont pu impacter leur activité. L'objectif étant de pouvoir faciliter leur visibilité et promouvoir leurs produits.

En réponse, Monsieur JEANJEAN a précisé que la place Stalingrad est aujourd'hui un espace très minéral qu'il est impératif de renaturer. Par conséquent, tout mobilier ou aménagement qui implique une réduction des massifs végétalisés renforcera la place du minéral. Les propositions seront donc étudiées avec prudence pour ne pas trop enlever la place du végétal envisagée sur la place.

Sandrine JACOTOT, adjointe au maire chargée des commerces, a proposé à l'ensemble des commerçants présents de se réunir dans le courant du mois de mars pour imaginer des évènements qui dynamiseraient les commerces du secteur. Cette rencontre pourra aussi être l'occasion d'aborder les réjouissances à venir à travers l'association des commerçants et de discuter de la période de travaux, ou encore des modalités possibles pour intégrer des acteurs dans les appels à concurrence auxquels ils n'auraient pas répondu.